

COMMUNIQUE DE PRESSE

GRUPE GFI INFORMATIQUE :

CHOMAGE PARTIEL POUR LES SALARIES, AUGMENTATION, PRIME ET ACTIONS GRATUITES POUR LES DIRIGEANTS

Pour faire face à la crise sanitaire, le gouvernement a mis en place des mesures de préservation de l'emploi pour un cout de plus de 100 Milliard d'euros d'argent public.

L'état a appelé dans le même temps les dirigeants des entreprises bénéficiant de ces aides à renoncer aux versement de dividendes ou distribution en numéraire ou en actions (réf : <https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/covid-faq-termes-references-dividendes.pdf>)

L'association française des entreprise privée (Afep) a appelé ses adhérents à réduire de 25% les rémunérations globales des dirigeants mandataires sociaux, communication reprise par La secrétaire d'Etat française auprès du ministre de l'Economie, Agnès Pannier-Runacher à l'Assemblée Nationale (réf : https://afep.com/wp-content/uploads/2020/03/Communiqu%C3%A9-de-presse-Afep_29-mars-2020.pdf)

GFI Informatique fait appel à l'aide massive de l'état ...

Pour faire face à la perte de contrats de prestations informatique, Gfi Informatique a déposé en avril des dossiers de demandes d'activités partielles auprès de 50 DIRECCTE concernant 2 000 salariés jusqu'au 15 juin 2020. Une nouvelle demande devrait être faite dans les jours à venir pour étendre cette possibilité à l'ensemble des salariés du groupe jusqu'au 15 septembre 2020.

- Le groupe Gfi a estimé les aides de l'état sur l'activité partielle à 3.200.000 € par mois
- Le groupe Gfi a également demandé à bénéficier d'un différé du paiement des cotisations sociales.

... mais verse des millions d'euros à son PDG, M Vincent ROUAIX

Le vendredi 24 avril, lors de l'Assemblée Générale du groupe, les membres de l'assemblée ont voté les résolutions suivantes :

- Augmentation des honoraires du PDG, M. Vincent Rouaix de 140.000 €, avec effet rétroactif au 1er janvier 2020, portant ainsi ses honoraires fixes à 1.000.000 € /an,
- Attribution d'un complément d'honoraire exceptionnel au PDG, M. Vincent Rouaix de 2.000.000 €,
- Attribution de 900.000 actions gratuites aux salariés et/ou dirigeants mandataires sociaux

Concernant cette dernière résolution, l'Assemblée Générale a déclaré ne pas réserver ces actions gratuites à l'ensemble des salariés. Seuls pourront donc être bénéficiaires les cadres dirigeants (Top Management) et une nouvelle fois M Vincent Rouaix, dirigeant mandataire social.

Alors que dans le même temps les augmentations sont gelées jusqu'à nouvel ordre.

Les communiqués des organisations syndicales et des CSE avant et pendant l'Assemblée Générale, dénonçant l'injustice de cette distribution de millions d'euros face à la mise en situation précaire des salariés et aux sollicitations massives des aides de l'état n'ont pas pu influencer sur les décisions de l'Assemblée Générale.

GFI Informatique est l'une des dix plus importantes entreprises de services du numérique (ESN) en France de par son Chiffre d'Affaire.

Elle emploie 10.000 salariés en France et est détenue à plus de 90% par l'actionnaire Qatari MANNAL.

Contacts :

Patrice BOUVET (Délégué Syndical Central) - pbouvet.dba@gmail.com – 06 09 59 74 87

Vincent BRACCHETTI (Délégué Syndical Central Adjoint) – vincentb@orange.fr – 06 70 49 84 93

Site web :

<http://sudgfi.fr>

<https://www.gfi.world>